

## L'INSTALLATION EST CONFORME

**Date(s) du contrôle:** 29/04/2024 **Date d'émission du rapport:** 29/04/2024  
**Rapport N°:** 0753-240429-01

### Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Normec BTV

Adresse: Roderveldlaan 2, 2600 Berchem

T: 064 33 64 55 E: hainaut-btv@normecgroup.com Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0753

### Identification des tiers:

Client: SD-UP

Adresse: RUE DE BRABANT 180, 6200 CHATELET

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: VESSIE

Adresse: RUE DE LA BONNETERIE 48, 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Responsable des travaux: SD-UP

Adresse: RUE DE BRABANT 180, 6200 CHATELET

Numéro de TVA: 0766341075

### Identification de l'installation électrique:

Nom: VESSIE

Adresse: RUE DE LA BONNETERIE 48, 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Code EAN:

Numéro compteur: A installer

Cabine haute tension privée: Non

Type d'installation: unité d'habitation

### Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Contrôle de conformité avant la mise en usage - nouvelle installation (6.4)

Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/06/2020

N° Rapport: 0753-240429-01

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

#### Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2  
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers  
normecbtv.com

**Informations contenu controle:**

- 1 Le fonctionnement du dispositif de protection à courant différentiel résiduel n'a pas été contrôlé car il n'y avait pas de tension.
- 2 La cuisine n'est pas encore installée.
- 3 Les appareils de salle de bains (bain, douche,...) ne sont pas encore installés.
- 4 Les appareils d'éclairages ne sont pas (tous) encore installés.
- 5 Les appareils ne sont pas (tous) encore installés.

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: pas appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

---

N° Rapport: 0753-240429-01

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

**Maatschappelijke zetel / Siège social:**

Roderveldlaan 2  
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Direction générale de l'Energie

### Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: Mono 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: EXVB - Section: 4 x 10 mm<sup>2</sup>

Type d'électrode de terre: Boucle de terre

Nombre de tableaux: 1

Valeur nominale de la protection du branchement: Max. 40A

Type de coupure générale: 2P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 16 (réserve inclus)

### DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 40 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas  
nombre : 1

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 40 A 30 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas  
nombre : 1



Voir schémas unifilaires et plans de position

Réf. rapport du contrôle de conformité: pas d'application

Localisation des canalisations souterraines: communiqué oralement

---

### Résultats du contrôle:

#### Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 7,45 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 175 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

#### Infractions constatées:

Néant

N° Rapport: 0753-240429-01

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

**Maatschappelijke zetel / Siège social:**

Roderveldlaan 2  
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Direction générale de l'Energie

**Remarques:**

- 1 La réalisation du projet ou les travaux sont entamés avant le 01/06/2023, le contrôle de conformité est effectué avec l'application du point 1 de la sous-section 6.5.8.1 du Livre 1.

**Conclusion du contrôle:**

1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 29/04/2049
  - Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.
  - Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellées.

**Heure d'achèvement:**

agent-visiteur 0753 p.o. du directeur technique

29/04/24 10:18

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum



N° Rapport: 0753-240429-01

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

**Maatschappelijke zetel / Siège social:**

Roderveldlaan 2  
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com

### Référence aux prescriptions réglementaires:

#### 1. Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu:

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique, soient en tout temps observées;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.

N° Rapport: 0753-240429-01

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

#### Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2  
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com